



# BILAN MI-PARCOURS

## 2022-2024

CONTRAT DE CANAL N°2

## TABLE DES MATIERES

<b>BILAN TECHNIQUE.....</b>	<b>7</b>
Volet 1 .....	7
Opérations réalisées .....	8
Récapitulatif des projets de sécurisation .....	10
Récapitulatif des projets de modernisation .....	11
Récapitulatif des projets de densification .....	11
Opérations en cours .....	12
Opérations à reprogrammer, modifier ou supprimer .....	13
Volet 2.....	16
Opérations réalisées .....	16
Opérations en cours .....	17
Opérations à reprogrammer, modifier ou supprimer .....	18
Volet 3.....	20
Opérations réalisées .....	21
Opérations en cours .....	21
Opérations à reprogrammer, modifier ou supprimer .....	22
Volet 4.....	23
Opérations réalisées .....	23
Opérations en cours .....	24
Opérations à reprogrammer, modifier ou supprimer .....	25
Volet 5.....	26
Opérations réalisées .....	26
<b>BILAN FINANCIER DES OPERATIONS SUBVENTIONNEES.....</b>	<b>27</b>
Volet 1 .....	27
Volet 2.....	28
Volet 3.....	28
Volet 4.....	29
Volet 5.....	29

<b>SYNTHESE DU BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER .....</b>	<b>30</b>
Volet 1 .....	30
Volet 2 .....	31
Volet 3 .....	32
Volet 4 .....	34
Volet 5 .....	35
Tous les volets .....	36

<b>PROTOCOLE DE GESTION DES ECONOMIES D'EAU – BILAN PHASE 1 .....</b>	<b>38</b>
---	-----------

# PRESENTATION DE L'ASA

Le Canal de Carpentras est un établissement public constitué sous forme d'ASA (Association Syndicale Autorisée) qui assure une mission de service public : **desservir en eau brute les parcelles de son périmètre.**

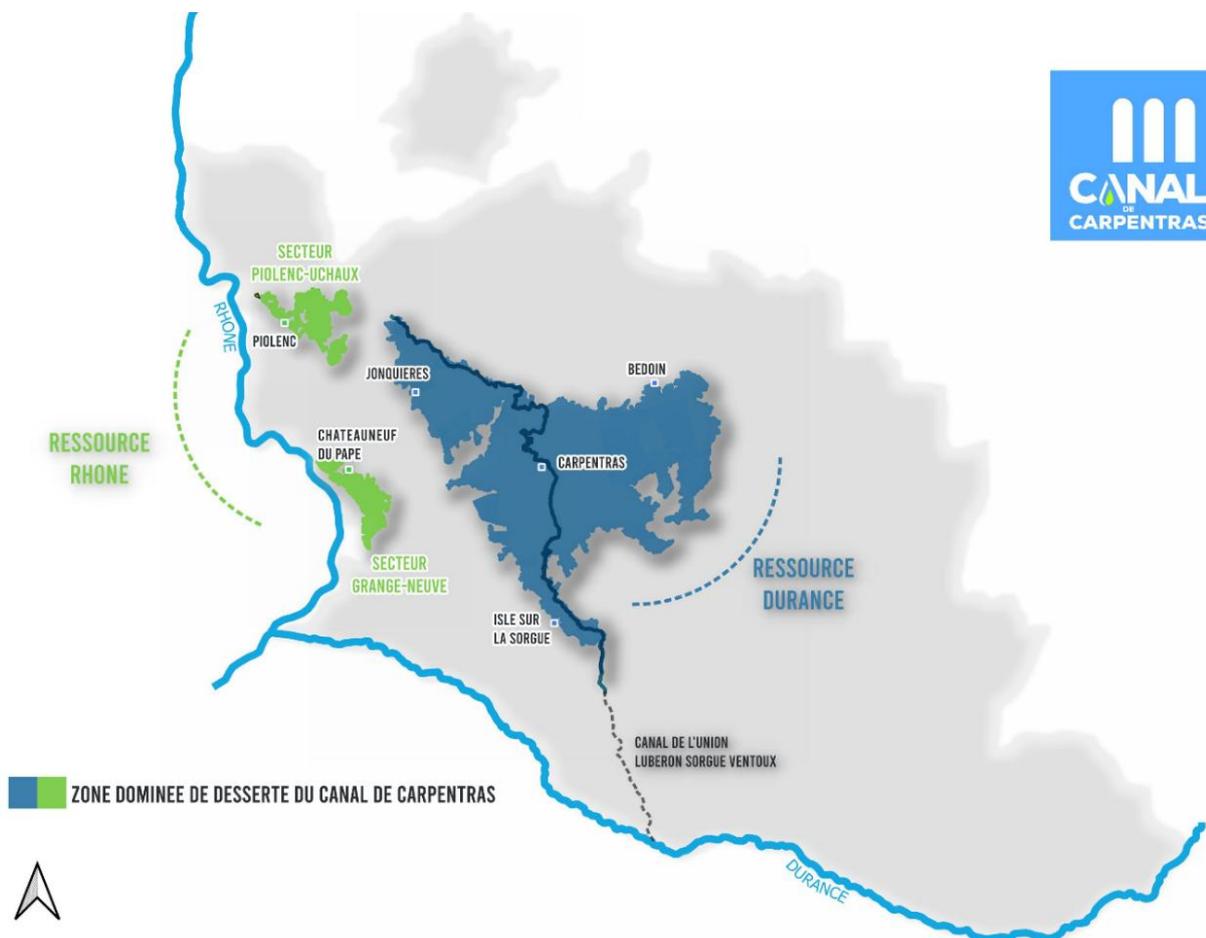
La construction du canal a été achevée en 1857, il y a plus de 170 ans. Son parcours commence sur la commune de Lagnes, et s'étend jusqu'aux rives de l'Aigues à Travaillan. Il est alimenté par les eaux de la Durance recueillies à Mallemort par l'Union du Canal Luberon-Sorgue-Ventoux. Son droit d'eau dans la Durance est de 157 millions de m<sup>3</sup> par an entre Février et Décembre de chaque année.

Le canal principal donne naissance à 5 canaux secondaires qui s'écoulent sur le flanc Ouest du territoire, pour desservir gravitairement les terres de ce secteur par un chevelu de canaux tertiaires (appelés filioles). Le secteur Est du tracé du canal est desservi par un réseau sous-pression de canalisations enterrées, alimenté par un ensemble de stations de pompage et de bassins de stockage qui puisent l'eau directement dans le canal.

L'ASA a entrepris 2 projets de fusion, avec 2 ASA d'irrigation alimentées par les eaux du Rhône :

- en 2011 avec l'ASA Piolenc-Uchaux (réseau entièrement sous pression) ;
- en 2023 avec l'ASA de Grange-Neuve (réseau entièrement gravitaire).

Aujourd'hui, le canal de Carpentras se compose de 3 secteurs distincts : son secteur historique alimenté par la Durance et les secteurs de Piolenc-Uchaux et de Grange-Neuve alimentés par le Rhône.





17 000 adhérents  
desservis

13 500 ha desservis  
sur 42 communes de  
Vaucluse



400 km de canaux

1 100 km de  
canalisations



36 stations de  
pompage

70 millions de m<sup>3</sup>  
d'eau prélevés/an dans  
le Rhône et la Durance



Une équipe de 42  
salariés

# RAPPEL DU CONTEXTE DU CONTRAT DE CANAL N°2

Le contrat de canal n°2 s'inscrit dans la continuité du contrat de canal n°1, mené de 2012 à 2017. Ce 1<sup>er</sup> contrat a mis en évidence un bilan très positif de sa mise en œuvre sur le territoire et pour l'ASA. L'ASA ainsi que les principaux partenaires de cette démarche, à savoir les financeurs publics, ont consenti à prévoir une suite à cette démarche en élaborant un 2eme contrat de canal.

Les 69 opérations du contrat de canal n°2 sont réparties en 5 volets thématiques :

- Volet 1 – Pérennisation et développement des ouvrages hydrauliques
- Volet 2 – Développement durable
- Volet 3 – Communication, sensibilisation et valorisation récréative
- Volet 4 – Territoire
- Volet 5 – Pilotage et animation

Ces opérations sont à réaliser sur la période 2022-2027. Le contrat est découpé en 2 phases :

- Phase 1 : de 2022 à 2024
- Phase 2 : de 2025 à 2027

Le montant prévisionnel total de la réalisation des 69 opérations se chiffre à 18 344 400 € HT.

**Le présent bilan concerne uniquement la phase n°1 du contrat, des actions menées sur la période 2022-2024. Cette première phase concerne :**

- **56 opérations**
- **Un montant total prévisionnel de 9 635 275 € HT**

# BILAN DE LA PHASE N°1 – 2022-2024

## BILAN TECHNIQUE

Le bilan technique est présenté par volet. Chaque action est répartie dans l'un des catégories suivantes :

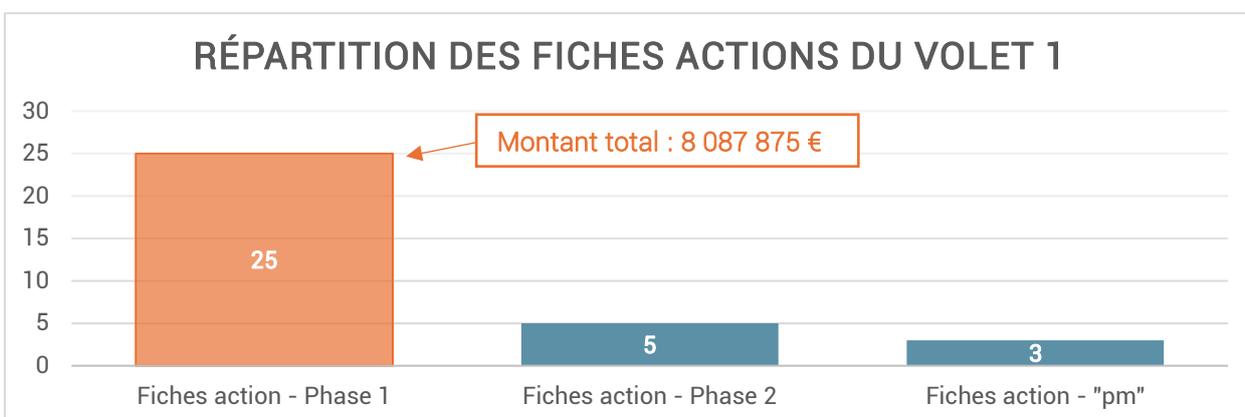
- **Opérations réalisées** : il s'agit des opérations pour lesquelles les dépenses sont réalisées et le dossier de demande de paiement du solde est déposé (ou le sera avant la fin d'année 2024) auprès des financeurs concernés ;
- **Opération en cours** : il s'agit des opérations pour lesquelles la demande de subvention a été déposée auprès des financeurs (avec arrêtés d'attribution en attente, avant démarrage du projet) ou pour lesquelles des dépenses ont été engagées en partie (opérations en cours de réalisation) ;
- **Opérations à reprogrammer, modifier ou supprimer** : il s'agit des opérations non commencées et non réalisées et qui nécessitent un changement de planning ou de contenu. Il peut également s'agir des fiches actions à annuler.

Les opérations faisant l'objet du bilan mi-parcours, n'intègrent pas :

- les opérations dont la réalisation était prévue sur la phase 2 du contrat de canal, sur la période 2025-2027 ;
- les opérations « pm » (pour mémoire) déjà commencée avant la mise en œuvre du contrat de canal.

## VOLET 1

Le volet n°1 comporte initialement 33 fiches actions dont 5 sont à réaliser sur la période 2025-2027 et 3 ont débutées avant la mise en œuvre du contrat de canal (« pm »). Le bilan porte donc sur **25 fiches actions** dont la réalisation était prévue sur la période 2022-2024, pour un montant total de **8 087 875 € HT**.



## OPERATIONS REALISEES

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
1.1.1	<p><b>TRAVAUX DE SÉCURISATION DU RÉSEAU GRAVITAIRE - TRANCHE 1 - 2021/2022</b></p> <p>Montant prévisionnel : 220 000 € HT</p>	pm 2021-2022	<p>Linéaire sécurisé : 680 m de rive gauche, 660 m de radier, 1080 m de rive droite</p> <p>Communes : Saumane (160m R, 160m RD), Pernes (180m RG, 220m RD), Aubignan (200m RD), Jonquières (cuvelage 500m RG, R et RD)</p>
1.1.2	<p><b>TRAVAUX DE SÉCURISATION DU RÉSEAU GRAVITAIRE - TRANCHE 2 - 2022/2023</b></p> <p>Montant prévisionnel : 215 000 € HT</p>	2022-2023	<p>Linéaire sécurisé : 790 m de rive gauche, 790 m de radier, 640 m de rive droite</p> <p>Communes : Carpentras (30m RG, R et RD), Aubignan (150m RG et R), Beaumes de Venise (cuvelage 210m RG, R et RD), Jonquières (cuvelage 400m RG, R et RD)</p>
1.1.3	<p><b>TRAVAUX DE SÉCURISATION DU RÉSEAU GRAVITAIRE - TRANCHE 3 - 2023/2024</b></p> <p>Montant prévisionnel : 205 000 € HT</p>	2023-2024	<p>Linéaire sécurisé : 875 m de rive gauche, 700 m de radier, 1290 m de rive droite</p> <p>Communes : Velleron (175m RG, 320m RD), Aubignan (120m RD), Beaumes de Venise (150m RD), Jonquières (cuvelage 700m RG, R et RD)</p>
1.1.9	<p><b>DIAGNOSTIC DE L'AQUEDUC DE GALAS</b></p> <p>Montant prévisionnel : 20 000 € HT</p>	2022	<p>L'étude de diagnostic a été réalisée de juillet 2023 à avril 2024. Elle a permis d'établir un diagnostic structurel de l'ouvrage, un plan de maintenance et de proposer des scénarios de sécurisation de l'accès du public.</p>

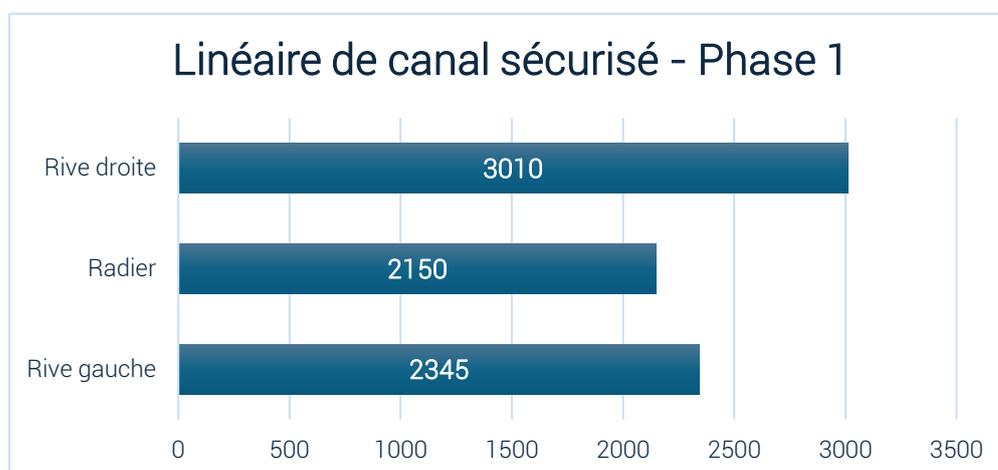
1.2.1	<b>TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RENOUELEMENT DES STATIONS DE POMPAGE ET BASSINS DE STOCKAGE</b>  Montant prévisionnel : 150 000 € HT/an	Tous les ans	Les travaux sont réalisés chaque année pour un montant moyen de 200 000 € HT.
1.2.2	<b>TRAVAUX SUITE A LA RETROCESSION D'OUVRAGES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE AU CANAL DE CARPENTRAS</b>  Montant prévisionnel : 200 000 € HT/an	Tous les ans	Les travaux sont réalisés chaque année pour un montant moyen de 203 625 € HT.  Les travaux ont permis d'intervenir sur plusieurs stations de pompage et bassins entre 2022 et 2024 (Soumille, Saurel, Oasis, Notre Dame des Anges, Sudre, Hautes Briguières, Bassin de St Hyppolite, St-André, La Masque, ...)
1.2.3	<b>TRAVAUX DE RENOUELEMENT DU RESEAU DE CANALISATIONS ET DES APPAREILLAGES</b>  Montant prévisionnel : 80 000 € HT/an	Tous les ans	Des renouvellements sont réalisés chaque année pour un montant annuel moyen de 27 000 € HT.
1.3.1	<b>MODERNISATION DE 4 FILIOLES - VELLERON ET L'ISLE SUR LA SORGUE</b>  Montant prévisionnel : 542 000 € HT	2023	Périmètre modernisé : 69.1 hectares Linéaire de canalisations installé : 3.1 km Nombre de bornes installé : 48 bornes Economie d'eau : 378 021 m <sup>3</sup>
1.3.2	<b>MODERNISATION DE LA FILIOLE N°10 - QUARTIER LA CROSETTE À MONTEUX</b>  Montant prévisionnel : 340 000 € HT	2023	Périmètre modernisé : 40 hectares Linéaire de canalisations installé : 2.44 km Nombre de bornes installé : 26 bornes Economie d'eau : 113 638 m <sup>3</sup>
1.3.3	<b>MODERNISATION DE LA FILIOLE DAMPEINE – MONTEUX</b>  Montant prévisionnel : 220 000 € HT	pm 2022-2023	Périmètre modernisé : 10.4 hectares Linéaire de canalisations installé : 1.1 km Nombre de bornes installé : 27 bornes Economie d'eau : 142 200 m <sup>3</sup>

1.4.1	DENSIFICATION DU RÉSEAU SOUS-PRESSION - ST PIERRE DE VASSOLS ET BEDOIN  Montant prévisionnel : 950 000 € HT	pm 2022	Surface desservie : 82 hectares Linéaire de canalisations installé : 6.1 km Nombre de bornes installé : 50 bornes
1.4.2	DENSIFICATION DU RÉSEAU SOUS-PRESSION PHASE 2 - PIOLENC ET SÉRIGNAN DU COMTAT  Montant prévisionnel : 2 387 000 € HT	2022-2023	Surface desservie (P1 + P2) : 183 hectares Linéaire de canalisations installé : 1.2 km Nombre de bornes installé : 4 bornes
1.6.1	MODELISATION DU RESEAU D'IRRIGATION SOUS PRESSION	2021-2022	La modélisation du réseau a été réalisée par un stagiaire bac+5 (ingénierie domaine de l'eau) sur les secteurs des Coteaux de la Nesque et des Terrasses du Ventoux. Cette modélisation a permis de localiser les zones sensibles de ces secteurs.  Le travail n'a pas pu être poursuivi en interne sur le reste du réseau par manque de temps. Cette opération ne sera pas poursuivie sur la 2eme phase du contrat.

## RECAPITULATIF DES PROJETS DE SECURISATION

Les projets de sécurisation finalisés sur la phase n°1 du contrat de canal concernent les fiches actions 1.1.1, 1.1.2 et 1.1.3.

Ces opérations ont permis de sécuriser 2345 ml de rive gauche, 2150 ml de radier et 3010 ml de rive droite sur 7 communes (Saumane de Vaucluse, Velleron, Pernes les Fontaines, Carpentras, Aubignan, Beaumes de Venise et Jonquières).



Le total du linéaire sécurisé s'élève donc à **7505 ml** pour ces 3 opérations.

Le montant total de ces opérations s'élève à 744 886 € HT, pour un total de canal principal sécurisé de 7505 ml. Le ratio €/ml sécurisé est donc de **99.25 €/ml**.

---

#### RECAPITULATIF DES PROJETS DE MODERNISATION

Les projets de modernisation finalisés sur la phase n°1 du contrat de canal concernent les fiches actions 1.3.1, 1.3.2 et 1.3.3.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés de ces projets :

Indicateurs calculés	Chiffres clés Période 2022-2024
Périmètre modernisé	119.50 ha
Linéaire de canalisation installé	6.6 km
Nombre de borne installé	101 bornes
Economies d'eau totale	633 859 m <sup>3</sup>

Le montant total de ces opérations s'élève à 1 519 639 € HT.

Les ratios €/ha modernisé et €/m<sup>3</sup> économisés sont les suivants : **12 716 €/ha modernisé** et **2.39 €/m<sup>3</sup> économisé**.

---

#### RECAPITULATIF DES PROJETS DE DENSIFICATION

Les projets de modernisation finalisés sur la phase n°1 du contrat de canal concernent les fiches actions 1.4.1, 1.4.2 et 1.4.3.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés de ces projets :

Indicateurs calculés	Chiffres clés Période 2022-2024
Périmètre desservi	332 ha
Linéaire de canalisation installé	12.8 km
Nombre de borne installé	104 bornes

Le montant total de ces opérations s'élève à 2 367 885 € HT. Le ratio €/ha desservi est donc de **7 132 €/ha desservi**.

## OPERATIONS EN COURS

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
1.1.4	<p><b>TRAVAUX DE SÉCURISATION DU RÉSEAU GRAVITAIRE - TRANCHE 4 - 2024/2025</b></p> <p>Montant prévisionnel : 270 000 € HT</p>	2024-2025	<p>Dossier de demande de subvention déposé en avril 2024 pour une réalisation prévue à l'hiver 2024-2025</p> <p>Le montant de la demande de subvention est supérieur de 80 000 € par rapport à la prévision du contrat de canal, en raison d'opérations de confortement nécessaires qui sont venues s'ajouter à la programmation initiale.</p>
1.4.3	<p><b>DENSIFICATION DU RÉSEAU SOUS-PRESSION - CARPENTRAS / SERRES ET CAROMB</b></p> <p>Montant prévisionnel : 830 000 € HT</p>	2024	<p>Les travaux se sont achevés en juin 2024. Le dossier de demande de paiement est en cours de constitution et devrait être déposé auprès des financeurs d'ici le début de l'année 2025 au plus tard.</p> <p>Surface à desservir : 67 hectares Linéaire de canalisations à installer : 5.5 km Nombre de bornes à installer : 50 bornes</p>
1.3.4	<p><b>MODERNISATION DE LA FILIOLE 3 MOURRET – CARPENTRAS</b></p> <p>Montant prévisionnel : 530 000 € HT</p>	2025	<p>Dossier de demande de subvention déposé en mai 2024 pour une réalisation prévue à l'hiver 2024-2025, sous réserve de l'attribution de subvention de l'Agence de l'Eau RMC et du Département de Vaucluse.</p> <p>Surface à desservir : 36 hectares Linéaire de canalisations à installer : 1.8 km Nombre de bornes à installer : 52 bornes Economies d'eau à réaliser : 381 840 m<sup>3</sup></p>
1.5.1	<p><b>DIAGNOSTIC DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHÔNE ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU</b></p> <p>Montant prévisionnel : 25 000 € HT</p>	2024-2025	<p>Dossier de demande de subvention déposé en mai 2024 pour une réalisation prévue à compter de début 2025</p>

## OPERATIONS A REPROGRAMMER, MODIFIER OU SUPPRIMER

N° FA	Intitulé	Changements apportés	Bilan technique
1.1.8	<p><b>TRAVAUX DE SECURISATION DU TUNNEL DES GARRIGUES DE SARRIANS</b></p> <p>Montant prévisionnel : non défini</p>	<p>Reprogrammé 2026-2027</p> <p>Avec modification du montant</p>	<p>L'étude de diagnostic menée en 2021 a mis en évidence 3 scénarios de travaux de minimum 7 millions d'€ pour remettre en état l'ouvrage.</p> <p>Compte-tenu des sommes en jeu, les services ont souhaité se rapprocher de différents bureaux d'études spécialisées (structure, ouvrages d'art, génie civil, ...) pour disposer d'une expertise plus poussée et l'aider dans le choix du scénario à mettre en œuvre.</p> <p>L'ASA se laisse l'année 2025 pour continuer à consulter des entreprises spécialisées.</p> <p>En termes de planning, il est envisagé de choisir une solution technique d'ici 2026, pour une mise en œuvre des travaux en 2028 (hors période contrat de canal). Avant de réaliser des travaux, il sera nécessaire de prévoir une étude avant-projet détaillée. Cette étude pourra être réalisée en 2026-2027.</p> <p>Le montant de la fiche action est donc repris pour prévoir la réalisation de l'étude avant-projet.</p>
1.1.10	<p><b>TRAVAUX DE SECURISATION DE L'AQUEDUC DE GALAS</b></p> <p>Montant prévisionnel : non défini</p>	<p>Reprogrammé en 2025</p>	<p>L'étude de diagnostic (fiche action n°1.1.9) a mis en évidence plusieurs scénarios de sécurisation. Ces différentes propositions ont été présentées aux collectivités (commune de Fontaine de Vaucluse et Communauté de communes Sorgues et Mont de Vaucluse). Des discussions sont en cours pour s'accorder sur la mise en place ou non d'un scénario de sécurisation.</p>
1.3.5	<p><b>MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE SUR LA COMMUNE DE SARRIANS</b></p> <p>Montant prévisionnel : 4 000 000 € HT</p>	<p>Reprogrammé</p> <p>Modifier la planification et le financement (AMO, Etude réglementaire, ...)</p>	<p>La fiche action prévoyait une période de 2 ans (2021-2023) pour boucler les aspects réglementaires et environnementaux du projet.</p> <p>Cette partie prend finalement beaucoup plus de temps que prévu. Ces aspects ont fait l'objet d'une demande de subvention pour bénéficier d'un accompagnement par un</p>

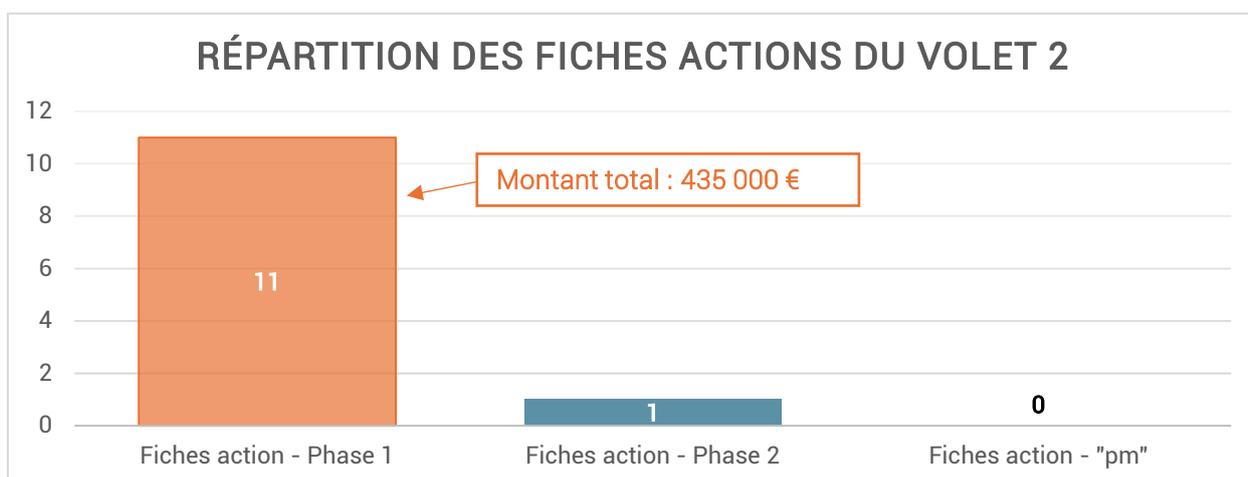
			<p>assistant à maîtrise d'ouvrage afin d'avancer plus efficacement sur ces questions.</p> <p>La demande de subvention a été déposée en février 2022 auprès de l'Agence de l'Eau, la Région PACA et le Département de Vaucluse, pour un montant total de 70 000 € HT, et a reçu l'obtention de financement à hauteur de 80%.</p> <p>Le travail avec l'AMO est toujours en cours et devrait se terminer au plus tard en fin d'année 2026.</p> <p>Un dossier au cas par cas a été déposé en octobre 2024. Une étude d'impact sera certainement nécessaire par la suite. Elle sera donc réalisée en 2025.</p> <p>Ensuite, une étude projet détaillée devra être réalisée pour permettre d'engager les travaux.</p> <p>En supposant l'ouverture d'un appel à projet en milieu d'année 2026, pour déposer une 1ère tranche de travaux, les travaux pourront débuter en 2027.</p>
1.3.6	<p><b>MODERNISATION DE LA FILIOLE N°12 – MONTEUX</b></p> <p>Montant prévisionnel : 240 000 € HT</p>	Supprimer	<p>D'autres secteurs plus prioritaires et structurant ont été identifiés pour les futurs projets de modernisation (voir nouvelles fiches actions).</p> <p>Il est proposé d'abandonner cette opération pour permettre la réalisation de projet plus conséquents.</p>
1.3.7	<p><b>MODERNISATION DE LA FILIOLE VINCENT – CARPENTRAS</b></p> <p>Montant prévisionnel : 185 000 € HT</p>	Supprimer	<p>D'autres secteurs plus prioritaires et structurant ont été identifiés pour les futurs projets de modernisation (voir nouvelles fiches actions).</p> <p>Il est proposé d'abandonner cette opération pour permettre la réalisation de projet plus conséquents.</p>
1.3.8	<p><b>MODERNISATION DU RESEAU DE GRANGE-NEUVE APRES FUSION AVEC LE CANAL DE CARPENTRAS</b></p> <p>Montant prévisionnel : 2 400 000 € HT</p>	<p>Reprogrammé et Modifier le contenu en ajoutant la réalisation de l'étude projet</p>	<p>En plus de l'étude avant-projet réalisée (action 4.1.2), une étude projet est nécessaire pour permettre, entre autres, de planifier les travaux en fonction des critères d'attribution des subventions du PSN. Cette étude devrait être réalisée entre janvier et avril 2025.</p> <p>En supposant l'ouverture d'un appel à projet modernisation au 2ème semestre 2025, une demande de subvention pour la 1ère phase des travaux pourra être déposée. Les travaux pourraient ainsi commencer à compter de 2026.</p>

1.4.4	<p>DENSIFICATION DU RÉSEAU SOUS-PRESSION - CRILLON LE BRAVE</p> <p>Montant prévisionnel : 800 000 € HT</p>	Reprogrammé en 2025	<p>Ce projet n'a pas été déposé à l'appel à projet d'octobre 2024.</p> <p>Le dossier sera déposé au prochain appel à projet. En supposant qu'il y ait un appel à projet en 2025, les travaux pourront être menés en début d'année 2026.</p>
1.6.2	DEVELOPPEMENT DE FONCTIONNALITES DE GESTION DU RESEAU SUR LE SIG	Supprimer (pour remplacement par une nouvelle fiche action plus complète)	<p>En travaillant sur les possibilités d'évolution du site internet et du logiciel adhérent (ASA rôle), il est apparu indispensable de créer une interface globale, qui permette d'effectuer des liens entre chaque constituant (Logiciel adhérent/SIG/Site internet/...).</p> <p>Cette opération doit être donc couplée avec la nouvelle fiche action 1.6.11. En effet, l'objectif de l'ASA est de développer un outil multifonctions (gestion intervention, lien SIG/logiciel adhérent, ...).</p>
1.6.4	REFLEXION SUR L'OPTIMISATION DU COMPTAGE DES COMPTEURS D'EAU	Supprimer (pour remplacement par une nouvelle fiche action plus complète)	<p>L'optimisation du comptage des compteurs s'intègre dans une réflexion plus globale de rendements des réseaux.</p> <p>La première étape consiste à s'intéresser aux rendements de réseaux pour ensuite identifier les pistes d'actions possibles (optimisation du comptage, identification fuites, ...).</p> <p>Il est proposé d'annuler cette fiche action et d'en créer une nouvelle portant sur l'analyse des rendements des réseaux du canal. Cette analyse pourra aboutir à des campagnes de changement de compteurs pour optimiser le comptage et donc les rendements des réseaux.</p>
1.6.5	ETUDE DE GESTION DE L'ACCROISSEMENT DU DEVELOPPEMENT DES ALGUES DANS LES CANAUX	Supprimer	Pas d'avancement - Sujet non prioritaire pour l'instant

1.6.6	ETUDE ET GESTION DE LA PRESENCE ET DE L'ACCUMULATION DE LIMON DANS LE RESEAU DE CANALISATION	Supprimer	Pas d'avancement - Sujet non prioritaire pour l'instant
-------	--	-----------	---

## VOLET 2

Le volet n°2 comporte initialement 12 fiches actions dont 1 est à réaliser sur la période 2025-2027. Le bilan porte donc sur **11 fiches actions** dont la réalisation était prévue sur la période 2022-2024, pour un montant total de **435 000 € HT**.



## OPERATIONS REALISEES

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
2.1.2	MISE EN PLACE DE COMPTEUR VOLUMETRIQUE SUR LES ROBINETS VANNES – SECTEUR BEAUMES/AUBIGNAN  Montant prévisionnel : 145 000 € HT	2022	Les travaux ont été réalisés en début d'année 2022. Surface de périmètre : 25.5 hectares Nombre de bornes installé : 65 bornes Economie d'eau du projet : 79 965 m <sup>3</sup>

2.1.4	SUIVI DE LA MODERNISATION DE LA REGULATION DU CANAL DE L'UNION LUBERON SORGUE VENTOUX	2022	L'ASA a bien participé aux échanges et réunions de suivi de l'étude de modernisation de la régulation du canal de l'union.
-------	---	------	--

---

**OPERATIONS EN COURS**


---

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
2.2.2	ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PAVOUYERE - MORMOIRON	2025	<p>Une COEC'EAU organisée en octobre 2024 a validé la mise à disposition d'une partie des volumes d'économies d'eau de l'ASA au sein de la zone humide de la Pavouyère.</p> <p>Suite à cette validation, une demande de subvention d'un montant d'environ 16 000 € a été déposée au Département de Vaucluse et l'Agence de l'Eau RMC pour effectuer les travaux de mise à disposition d'eau en début d'année 2025, pour une mise en service est prévue pour le printemps 2025.</p>
2.3.1	<p>ETUDE DES POSSIBILITES D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE RESEAU</p> <p>Montant prévisionnel : 50 000 € HT</p>	2022-2024	<p>- L'ASA a convenu d'un partenariat avec la SCP pour étudier le déploiement d'ombrière sur 2 portions de 200m du canal principal (Aubignan et Pernes). La SCP propose de développer des « sites essais » sur leur réseau, afin de sécuriser l'avancement de ces projets innovants sur l'ASA, quitte à prendre du retard sur le planning initialement prévu. Les sites essais de la SCP devraient être mis en service en mars 2026.</p> <p>Il est prévu d'avancer en parallèle sur les projets de l'ASA au fur et à mesure que les étapes d'avancement des projets sur les sites d'essais de la SCP soient comprises et validées.</p> <p>Le nouveau planning prévoit un commencement des travaux de mise en place des ombrières à l'hiver 2027-2028, pour une mise en service courant 2028.</p>

			<p>- Par ailleurs, les services techniques de l'ASA ont également étudié les possibilités de mise en place de panneaux photovoltaïques à proximité de ses stations de pompages, que ce soit pour de l'autoconsommation, de la revente, du PPA... Des solutions innovantes comme des trackers ont également été étudiées.</p> <p>Dans un premier temps, l'axe de travail privilégié est la mise en place de panneaux sur le site de la station de pompage Marianne. L'objectif est d'identifier après une année de fonctionnement, les gains financiers pour l'ASA.</p> <p>Les études ont été réalisées sur la base de partenariat ou en interne par les services de l'ASA, ne nécessitant ainsi, pas de dépenses sur cette opération.</p>
2.3.3	<p><b>OPTIMISATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DES GROUPES MOTEUR POMPE DES STATIONS DE POMPAGE</b></p> <p>Montant prévisionnel : 100 000 € HT/an</p>	2025	<p>Un nouveau responsable de service « Stations » est arrivé en poste en mai 2024.</p> <p>Il a commencé à étudier les possibilités d'amélioration de la stratégie de pompage de l'ASA, afin de réaliser des économies d'énergie.</p> <p>Il est prévu de mettre en place les 1ers essais de modification de stratégie en 2025.</p> <p>De plus, il est prévu d'équiper toutes les stations de pompages de variateurs de vitesses, pour celles qui en sont dépourvues. Cette opération peut bénéficier de CEE (certificat d'économie d'énergie) à hauteur de 75%, laissant à l'ASA une prise en charge à hauteur de 25% seulement. Le responsable de service se rapproche de diverses entreprises capables de mobiliser ces CEE pour permettre ces installations.</p>

---

**OPERATIONS A REPROGRAMMER, MODIFIER OU SUPPRIMER**


---

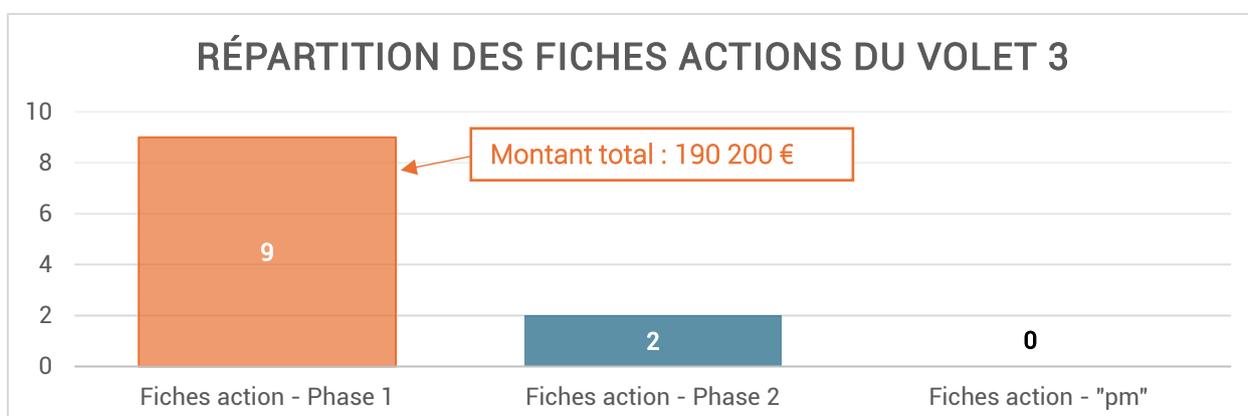
N° FA	Intitulé	Changements apportés	Bilan technique
2.1.1	ENCADRER L'UTILISATION DES BORNES DE REMPLISSAGES DES PULVERISATEURS AGRICOLES	Reprogrammer en 2025	L'opération n'a pas été réalisée par manque de temps. Il est proposé de repousser sa réalisation en 2025.

2.1.3	REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DE CAMPAGNE DE RECHERCHE DE FUITES	Supprimer (pour remplacement par une nouvelle fiche action plus complète)	<p>La recherche de fuite s'intègre dans une réflexion plus globale de rendements des réseaux.</p> <p>La première étape consiste à s'intéresser aux rendements de réseaux pour ensuite identifier les pistes d'actions possibles (optimisation du comptage, identification fuites, ...).</p> <p>Il est proposé d'annuler cette fiche action et d'en créer une nouvelle portant sur l'analyse des rendements des réseaux du canal. Cette analyse pourra aboutir à des campagnes de changement de compteurs pour optimiser le comptage et donc les rendements des réseaux.</p>
2.2.1	ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DES CONFINES - MONTEUX	Reprogrammer sur toute la phase 2	<p>L'objet de cette fiche action était, tout d'abord, d'étudier les possibilités d'apport d'eau du canal dans la zone humide des Confines entre les services de l'EPAGE et de l'ASA. Il en est ressorti de ces investigations, que les investissements nécessaires pour prévoir un apport d'eau du canal dans la zone humide étaient difficiles d'un point de vue technique et conséquents d'un point de vue financier (environ 75 000 €).</p> <p>Le site des Confines fait partie plus globalement de la zone humide dite de la « Plaine Comtadine ».</p> <p>Il est donc proposé de conserver cette fiche action et de la faire évoluer sur une réflexion plus globale à l'échelle de la zone humide de la Plaine Comtadine afin de soutenir la nappe alluviale.</p>
2.2.3	ETUDE DE L'IMPACT DES APPORTS D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE BELLE-ILE - AUBIGNAN	Reprogrammer sur toute la phase 2	<p>L'EPAGE du Sud-Ouest du Mont Ventoux a procédé à une campagne de jaugeage sur une année mettant en évidence que les volumes d'eau apportés par l'exutoire de la filiole Antremond participent significativement à l'alimentation en eau de la zone humide.</p> <p>Il est proposé de prolonger la réalisation de cette fiche action sur la phase 2 pour étudier les possibilités de pérenniser les apports d'eau de l'ASA au sein de ce site, en lien avec les membres de la COEC'EAU.</p>
2.2.4	<p>ETUDE FAISABILITE MAINTIEN DU SERVICE D'IRRIGATION EN L'HIVER POUR LIMITER LES PRELEVEMENTS DANS LA NAPPE DU MIOCENE</p> <p>Montant prévisionnel : 30 000 € HT</p>	Supprimer	<p>Cette opération est supprimée. En effet, aucune nouvelles demandes n'a été sollicitée auprès de l'ASA.</p>

2.3.2	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE RESEAU	Reprogrammer en 2025-2027	<p>Cette fiche action est liée à la réalisation de la fiche 2.3.1.</p> <p>La mise en place des ombrière de canal, si le projet aboutit, n'est pas prévue avant le début de l'année 2028 (hors période contrat de canal).</p> <p>L'ASA projette d'installer en 2025 des panneaux photovoltaïques sur la station de pompage de Marianne. L'objectif est d'identifier après une ou deux années de fonctionnement, les gains financiers pour l'ASA.</p> <p>Les résultats de cette expérience permettront de prendre une décision sur le renouvellement de la mise en place de panneaux sur d'autres stations de pompage.</p>
2.4	STRATEGIE DE GESTION DES DECHETS AU SEIN DU CANAL	Supprimer	<p>Une étude de gestion des déchets a été réalisée en 2021. L'objectif de la fiche action était de mettre en application les conclusions de cette étude. Or, les couts associés à la gestion des déchets étant très conséquents, il est très difficile de prévoir une stratégie globale de gestion sans venir déstabiliser l'équilibre financier de l'ASA.</p> <p>L'ASA a privilégié la mise en place de petites actions locales lorsque c'était possible.</p>

### VOLET 3

Le volet n°3 comporte initialement 11 fiches actions dont 2 sont à réaliser sur la période 2025-2027. Le bilan porte donc sur 9 fiches actions dont la réalisation était prévue sur la période 2022-2024, pour un montant total de 190 200 € HT.



## OPERATIONS REALISEES

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
3.2.2	<p><b>MODERNISER LA PLAQUETTE DE PRESENTATION DU CANAL DE CARPENTRAS</b></p> <p>Montant prévisionnel : 7 000 € HT</p>	2024	<p>Le contenu et le graphisme de la plaquette de présentation de l'ASA a été entièrement revu.</p> <p>La nouvelle version a abouti au printemps 2024. Elle a été imprimée pour mise à disposition du public et mis en ligne sur le site internet du canal de Carpentras.</p>

## OPERATIONS EN COURS

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
3.1.1	<p><b>FACILITER L'INFORMATION DES UTILISATEURS SUR LES EVENEMENTS DE COUPURE, CASSES ET DE REMISE EN EAU DU RESEAU</b></p> <p>Montant prévisionnel : 2 000 € HT</p>	2022-2023	<p>La mise en œuvre des 2 opérations nécessitent tout d'abord de basculer le site internet actuel sur une nouvelle version de Joomla (système de gestion de contenu, CMS) qui permettra d'accéder à des outils adéquates.</p> <p>Ce préalable, non identifié lors de la création du contrat de canal, a été prévu dans la demande de subvention « communication » déposée en 2023.</p>
3.1.2	<p><b>CREATION D'UN ESPACE UTILISATEURS SUR LE SITE INTERNET</b></p> <p>Montant prévisionnel : 2 000 € HT</p>	2023-2024	<p>L'objectif est de basculer le site sur l'interface Joomla la plus récente. Cette mutation nécessite également de reprendre une partie du contenu du site.</p> <p>Ces opérations n'ont donc pas été réalisées en tant que telles. Mais la 1ere étape (changement version Joomla) qui n'avait pas été identifiée au départ devrait être achevée courant 2025.</p>
3.2.1	<p><b>PUBLICATION ANNUELLE DU MAGAZINE « O' COURANT »</b></p> <p>Montant prévisionnel : 5 000 € HT/an</p>	Tous les ans	<p>L'ASA a publié un magazine en 2022 puis un autre en fin de l'année 2024. Le plan de charge de l'année 2023 (nouvelles élections suite à la fusion, ...) n'a pas permis de réaliser une publication cette année-là.</p>

3.3.1	<b>PROGRAMME PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS : « A L'ECOLE DES CANAUX »</b>  Montant prévisionnel : 79 500 € HT	Tous les ans	Les lieux de visite sont en cours de définition par l'association OPUS. La communication auprès des 20 écoles est réalisée, les animations sont en cours d'adaptation.
3.3.2	<b>CAHIER DES BONNES PRATIQUES DE L'ARROSANT DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS</b>  Montant prévisionnel : 30 000 € HT	2022-2023	Une réunion de lancement avec l'association OPUS, les ASAs et les financeurs a eu lieu en avril 2024 pour entamer le travail sur ce nouveau document.  A ce jour, la rédaction et les illustrations sont quasiment terminées. La nouvelle version du guide pourra être finalisée d'ici la fin de l'année 2024.  Les impressions et le début de la distribution sont programmées pour 2025.

---

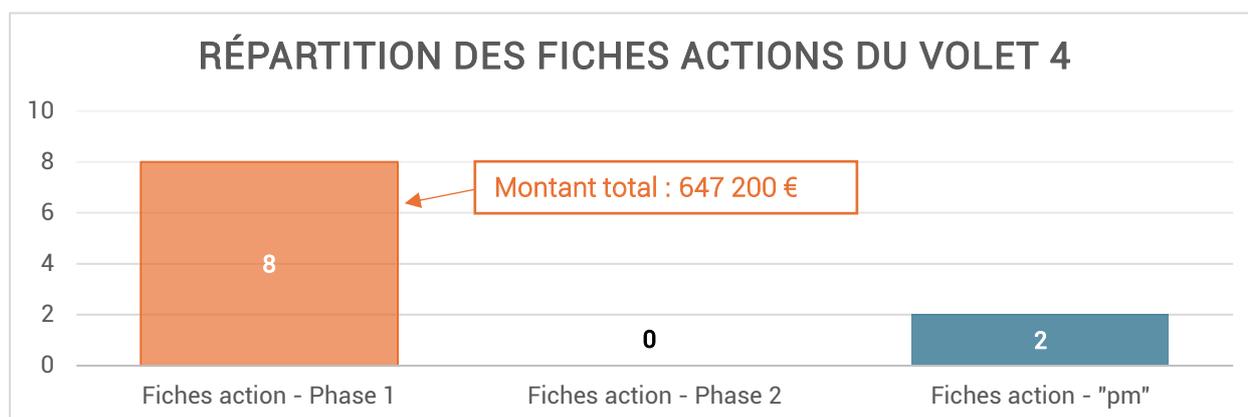
**OPERATIONS A REPROGRAMMER, MODIFIER OU SUPPRIMER**


---

N° FA	Intitulé	Changements apportés	Bilan technique
3.2.3	<b>ACQUISITION DE MATERIEL DE COMMUNICATION VISUEL</b>  Montant prévisionnel : 5 000 € HT	Reprogrammé en 2026	Cette opération n'a pas été prévue dans la demande de subvention de 2023. Elle sera prévue à la prochaine demande.
3.3.3	<b>CREATION D'UNE MALLE PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES &amp; DU GRAND PUBLIC DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS</b>  Montant prévisionnel : 52 500 € HT	Reprogrammé en 2025	Il est prévu de déposer la demande de subvention en 2025. La malle pédagogique pourrait être finalisée mi-2026.
3.3.4	<b>PROGRAMME DE SENSIBILISATION « A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE 2.0 » DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS</b>  Montant prévisionnel : 36 700 € HT	Reprogrammé en 2025	Cette fiche opération n'a pas encore débuté. Il est prévu d'organiser des réunions entre l'association OPUS et les ASAs en 2025 pour définir précisément son contenu. Le Géocaching prévu pourrait être transformé en Escape Game.

## VOLET 4

Le volet n°4 comporte initialement 10 fiches actions dont 2 ont débutées avant la mise en œuvre du contrat de canal (« pm »). Le bilan porte donc sur **8 fiches actions** dont la réalisation était prévue sur la période 2022-2024, pour un montant total de **647 200 € HT**.



## OPERATIONS REALISEES

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
4.4	<b>PARTENARIAT POUR LE DEBROUSSAILLAGE DES BERGES DU CANAL EN FAVEUR DE LA REINSERTION PROFESSIONNELLE</b> Montant prévisionnel : 3 500 € HT/an	Tous les ans	Entre 2022 et 2024, plus de 10 interventions ont été confiées à l'association « La Clé des Champs » pour un montant total de plus de 12 000 € HT.  Ces interventions permettent de soulager les équipes techniques du canal.
4.5	<b>INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE L'ASA</b> Montant prévisionnel : 30 000 € HT/an	Tous les ans	Depuis 2016, un équivalent temps plein est consacré à l'instruction des demandes d'urbanisme.  Le nombre de dossier reçu chaque année depuis le début du contrat de canal est : 2022 : 1080 dossiers 2023 : 980 dossiers 2024 : 630 dossiers (au 03/09)

4.7	DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES POUR LA PRESERVATION DES OUVRAGES	Tous les ans	<p>L'ASA avance sur ces démarches administratives, notamment sur les procédures de déclassement du domaine publics.</p> <p>Depuis 2022, le linéaire déclassé s'élève à 25 km (14 km de filioles et 11 km de divisions)</p> <p>Les procédures d'établissement de servitudes n'ont pas encore été commencées. L'ASA espère pouvoir entamer cette tâche sur la 2eme phase du contrat de canal.</p>
4.8	ANIMATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE	Tous les ans	<p>L'ASA prévoit d'organiser une réunion de la commission intercommunale chaque année avec les maires des communes desservies par le réseau.</p> <p>Une commission a eu lieu en 2022 et une en 2024. Il n'y a pas eu de commission intercommunale en 2023 en raison des élections tardives après la fusion.</p>

---

**OPERATIONS EN COURS**


---

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
4.2	REFLEXION AUTOUR DE LA FREQUENTATION DE L'AQUEDUC DE GALAS	2024	<p>Suite à la réalisation de l'étude de diagnostic de l'aqueduc de Galas, des discussions ont été entamées avec la commune de Fontaine de Vaucluse et la communauté de communes « Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse » sur ce sujet.</p> <p>Pour permettre une fréquentation de l'ouvrage, il est nécessaire (1) de valider une convention de superposition de gestion du domaine public, et (2) de s'accorder sur le choix de la sécurisation du garde-corps de l'ouvrage (laisser en l'état ou à reprendre)</p> <p>Les conclusions des discussions et le choix de laisser l'accès au public ou non de l'ouvrage, devraient aboutir en 2025.</p>

4.6	<b>TRAVAIL PREPARATOIRE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU PROJET HPR</b> Montant prévisionnel : 516 700 € HT	2022-2024	Une étude de préfiguration a été lancée en janvier 2023 et un chargé de projet HPR a été recruté en mars 2023 pour une durée de 2 ans.  L'étude devrait se finaliser au 1 <sup>er</sup> semestre 2025.
-----	---	-----------	--

---

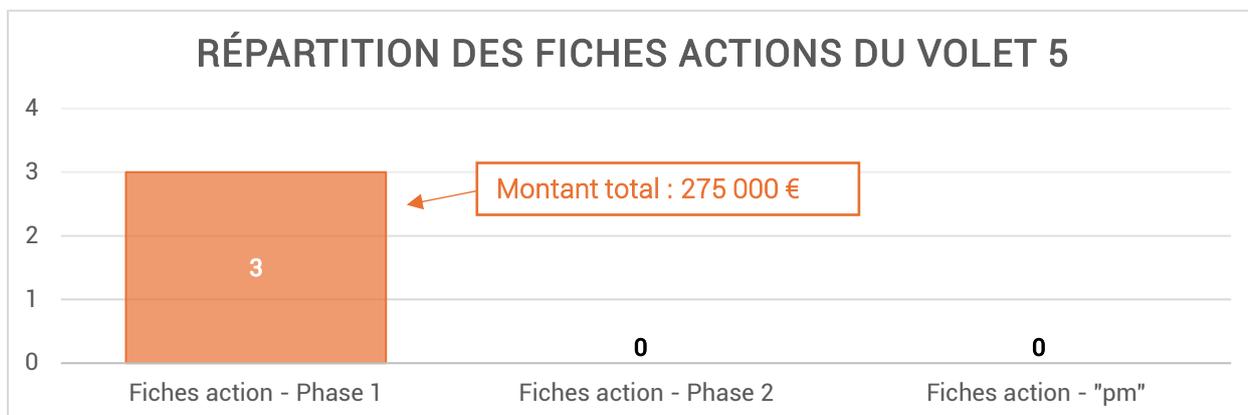
**OPERATIONS A REPROGRAMMER, MODIFIER OU SUPPRIMER**


---

N° FA	Intitulé	Changements apportés	Bilan technique
4.3	<b>MISE EN VALEUR DU POIDS AGRICOLE ET SOCIO ECONOMIQUE DES RESEAUX D'IRRIGATION</b> Montant prévisionnel : 30 000 € HT	Reprogrammer en 2026	Cette fiche action n'a pas été réalisée pendant la phase n°1 du contrat de canal. Il est prévu de reporter sa programmation en 2026.
4.9	<b>PROJET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOCAUX</b> Montant prévisionnel : 1 600 000 € HT	2022-2024	Le projet de nouveaux locaux a été impulsé par l'équipe d'élus de l'ASA en 2019. À la suite des élections de 2023, l'équipe d'élus a été fortement renouvelée. Cette nouvelle équipe a souhaité réajuster des éléments du projet proposé par les architectes (superficie des locaux techniques, configuration des espaces, ...). De plus, la mise en place d'un STECAL dans le PLU de Carpentras pour permettre de réserver l'emplacement de la parcelle pour la construction des locaux de l'ASA, a pris un certain temps.  L'ASA espère pouvoir déposer un permis de construire dans le courant de l'année 2025.

## VOLET 5

Le volet n°5 comporte **3 fiches actions** avec une réalisation prévue sur la période 2022-2024, pour un montant total de **275 000 € HT**.



## OPERATIONS REALISEES

N° FA	Intitulé	Année de réalisation prévue	Bilan technique
5.1	<b>ANIMATION ET PORTAGE DE LA DEMARCHE</b> Montant prévisionnel : 285 000 € HT	Tous les ans	1.2 ETP a été nécessaire à l'animation et au portage du contrat de canal entre 2022 et 2024.
5.2	<b>SUIVI, BILANS ANNUELS, INTERMEDIAIRE ET FINAL</b>	Tous les ans	Les bilans annuels ont été réalisés chaque année dans le cadre des comptes-rendus des postes de chargés de mission, ainsi qu'à travers les COPIL.
5.3	<b>CONTRIBUTION A LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'HYDRAULIQUE AGRICOLE A L'HORIZON 2028</b>	Tous les ans	A la demande du Département de Vaucluse, l'ASA transmet chaque année les indicateurs demandés (évolution périmètre, nombre de bornes, ...)

## BILAN FINANCIER DES OPERATIONS SUBVENTIONNEES

Les tableaux ci-dessous, présentent, par volet, le récapitulatif financiers des fiches actions avec des dépenses prévues, sur la phase 1 du contrat.

Le montant prévu correspond au montant prévisionnel inscrit dans le contrat de canal n°2. Le montant « réalisé » correspond au montant alloué pour le projet, dans les arrêtés et conventions d'attributions d'aides.

### VOLET 1

\* « En attente » signifie que la demande de subvention a été déposée et que l'ASA est en attente d'une réponse sur l'éligibilité du dossier et, le cas échéant, sur le montant de la participation financière.

\*\* Le financement PSN prévu correspondait au montant total de la subvention des projets, soit 80% du montant du projet, à répartir entre les différents financeurs après le dépôt de la demande de subvention. Le montant « FEADER réalisé » correspond uniquement à la subvention allouée par le FEADER. Le reste de la subvention est ventilée entre les autres financeurs intervenant sur le projet.

\*\*\* « Non défini » concerne les projets dont les demandes de subvention devaient être déposées auprès du guichet unique pour un financement PSN. Le montant de la subvention n'a pu être défini qu'après dépôt du dossier et éligibilité auprès du guichet unique.

N° fiche action	Montant total phase 1		PSN / FEADER		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autofinancement	
	Prévu	Réalisé	Prévu**	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
<b>VOLET 1 – Phase 1</b>														
1.1.2	215 000 €	215 000 €			105 350 €	101 910 €					8 600 €	15 913 €	101 050 €	97 177 €
1.1.3	205 000 €	300 300 €			100 450 €	129 447 €					8 200 €	9 327 €	96 350 €	161 526 €
1.1.4	270 000 €	352 152 €			135 000 €	160 027 €					10 800 €	19 166 €	124 200 €	172 959 €
1.1.8	-	Reprog												
1.1.9	20 000 €	48 970 €			10 000 €	19 281 €					6 000 €	14 691 €	4 000 €	14 998 €
1.1.10	-	Reprog												
1.2.1	450 000 €	594 808 €											450 000 €	594 808 €
1.2.2	650 875 €	650 875 €			650 875 €	650 875 €								
1.2.3	240 000 €	81 000 €											240 000 €	81 000 €
1.3.1	542 000 €	535 248 €	433 600 €	160 570 €	Non défini	53 525 €			Non défini	214 095 €			108 400 €	107 058 €
1.3.2	340 000 €	378 713 €	272 000 €	113 614 €	Non défini	56 807 €			Non défini	132 550 €			68 000 €	75 742 €
1.3.4	530 000 €	605 678 €			53 000 €	60 568 €			371 000 €	423 974 €			106 000 €	121 136 €
1.3.5	1 000 000 €	Reprog.	800 000 €	Reprog.										
1.3.6	240 000 €	Annulée	192 000 €	Annulée										
1.3.7	185 000 €	Annulée	148 000 €	Annulée										
1.3.8	800 000 €	Reprog.	640 000 €	Reprog.										
1.4.2	730 000 €	722 373 €	584 000 €	306 286 €			ND	271 612 €					146 000 €	144 475 €
1.4.3	830 000 €	822 756 €	664 000 €	348 848 €			ND	309 356 €					166 000 €	164 551 €
1.4.4	800 000 €	Reprog.	640 000 €	Reprog.										
1.5.1	25 000 €	28 940 €			5 000 €	5 788 €	5 000 €	5 788 €			5 000 €	5 788 €	10 000 €	11 576 €
1.6.2	15 000 €	Annulée												
<b>TOTAL VOLET 1</b>	<b>8 087 875 €</b>	<b>5 336 813 €</b>	<b>4 373 600 €</b>	<b>929 318 €</b>	<b>1 059 675 €</b>	<b>1 238 228 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>586 756 €</b>	<b>371 000 €</b>	<b>770 619 €</b>	<b>38 600 €</b>	<b>64 885 €</b>	<b>1 620 000 €</b>	<b>1 747 006 €</b>

## VOLET 2

N° fiche action	Montant total phase 1		PSN / FEADER		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autofinancement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
VOLET 2 – Phase 1														
2.1.2	145 000 €	139 166 €	87 000 €	13 917 €		41 750 €						55 666 €	29 000 €	27 833 €
2.2.1	20 000 €	-			Non défini	-	Non défini	-	Non défini	-			4 000 €	-
2.2.2	20 000 €	16 620 €			Non défini	4 986 €	Non défini	0 €	Non défini	5 817 €			4 000 €	5 817 €
2.3.1	50 000 €	-			5 000 €	-	35 000 €	-					10 000 €	-
2.3.3	200 000 €	-			70 000 €	-							130 000 €	-
TOTAL VOLET 2	435 000 €	155 786 €	87 000 €	13 917 €	75 000 €	46 736 €	35 000 €	-	-	5 817 €		55 666 €	177 000 €	33 650 €

## VOLET 3

N° fiche action	Montant total phase 1		PSN / FEADER		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autofinancement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
VOLET 3 – Phase 1														
3.1.1	2 000 €	6 000 €							1 000 €	6 000 €			1 000 €	2 500 €
3.1.2	2 000 €								1 000 €			1 000 €		
3.2.1	15 000 €*	3 000 €					3 000 €*	2 000 €	7 500 €*	6 000 €			4 500 €	2 500 €
3.2.2	7 000 €	1 500 €					1 400 €		3 500 €		2 100 €			
3.2.3	5 000 €	Reprog.							2 500 €				2 500 €	
3.3.1	40 000 €	24 395 €							28 000 €	16 800 €			12 000 €	7 595 €
3.3.2	30 000 €	40 379 €			Non défini	6 000 €	Non défini	5 640 €	Non défini	20 173 €			6 000 €	8 566 €
3.3.3	52 500 €	Reprog.											26 250 €	
3.3.4	36 700 €	Reprog.											18 350 €	
TOTAL VOLET 3	190 200 €	75 274 €				6 000 €	4 400 €	7 640 €	43 500 €	42 973 €			73 700 €	18 661 €

\* 30 000 € sont prévus sur la période 2022-2027 en comptant une dépense de 5 000 € HT/an. Ainsi pour la période 2022-2024, le montant total à prendre en compte sur la fiche action est de 15 000 € HT (5000 € HT/an pour 3 ans). Ce ratio est également appliqué sur les financements.

## VOLET 4

N° fiche action	Montant total phase 1		PSN / FEADER		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autofinancement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
VOLET 4 – Phase 1														
4.3	30 000 €	Non déposé											6 000 €	
4.4	10 500 €	7 060 €											10 500 €	7 060 €
4.5	90 000 €	78 883 €											90 000 €	78 883 €
4.6	516 700 €	516 700 €			63 133 €	63 000 €	126 267 €	126 400 €	51 700 €	51 700 €	223 900 €	223 900 €	51 700 €	51 700 €
TOTAL VOLET 4	647 200 €	602 643 €			63 133 €	63 000 €	126 267 €	126 400 €	51 700 €	51 700 €	223 900 €	223 900 €	158 200 €	137 643 €

## VOLET 5

N° fiche action	Montant total phase 1		PSN / FEADER		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autofinancement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
VOLET 5 – Phase 1														
5.1	275 000 €	288 935 €							137 500 €	141 026 €			137 500 €	147 909 €
TOTAL VOLET 5	275 000 €	288 935 €							137 500 €	141 026 €			137 500 €	147 909 €

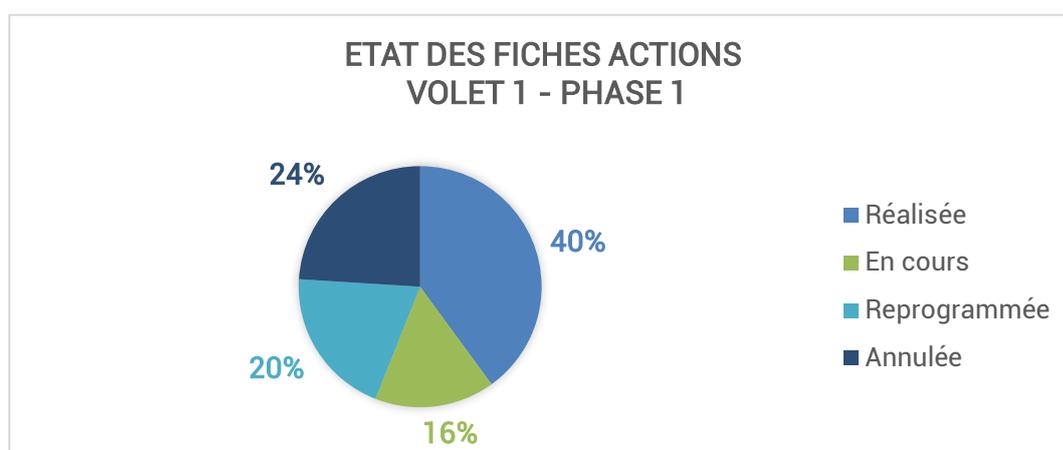
## SYNTHESE DU BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER

## VOLET 1

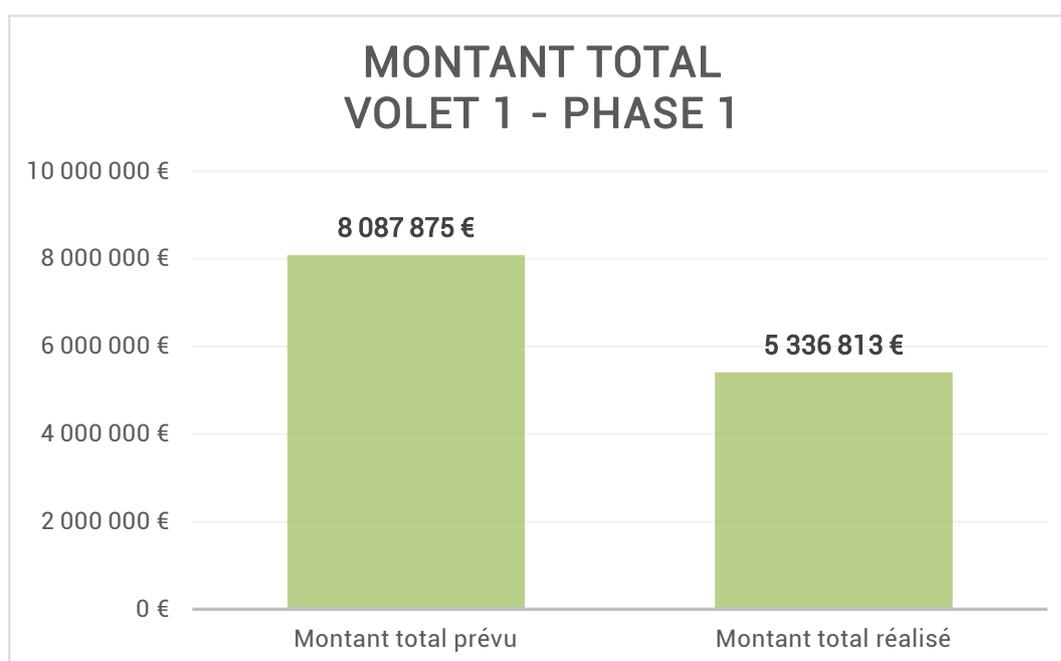
Sur les 25 fiches actions du volet 1 :

- 10 sont réalisées
- 4 sont en cours de réalisation
- 5 sont reprogrammées
- 6 sont annulées

Au total, 14 fiches actions sont en cours ou finalisées, représentant donc 56% de réalisation.

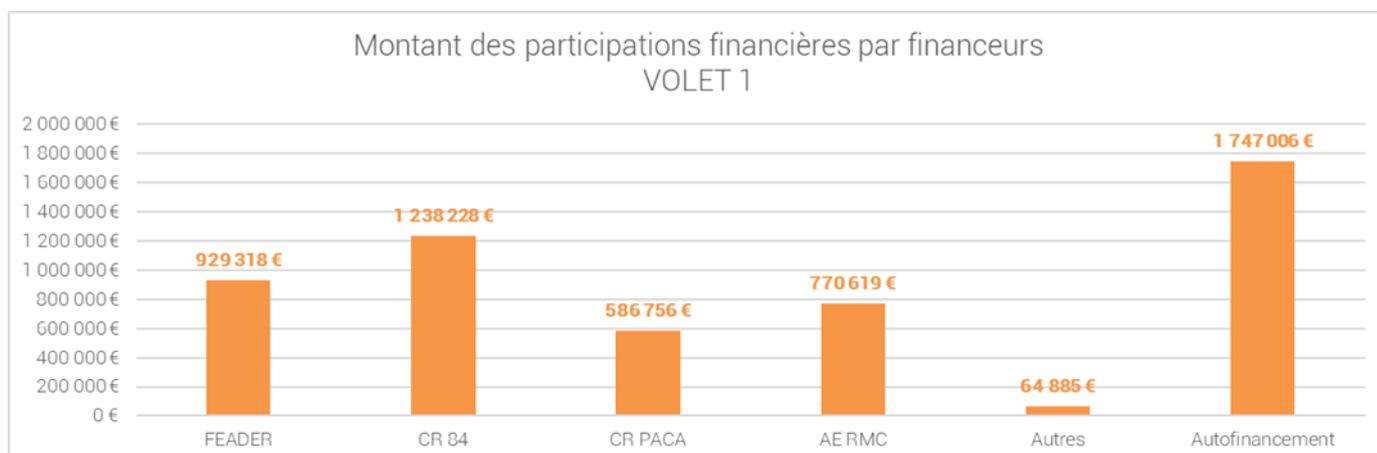


Les 25 fiches action représentaient un montant total de 8 087 875 € HT. Le montant total de réalisation pour les 14 fiches actions s'élève à 5 336 813 € HT, soit 66% de réalisation.



Le montant total des **projets subventionnés** (hors projet en 100% autofinancement, soit les fiches actions 1.2.1 et 1.2.3) et réalisés représente 4 661 005 €.

Le montant total de participation financière pour les projets subventionnés, pour le volet 1, s'élève à **3 589 806 € HT représentant 77%** du montant total des projets subventionnés.

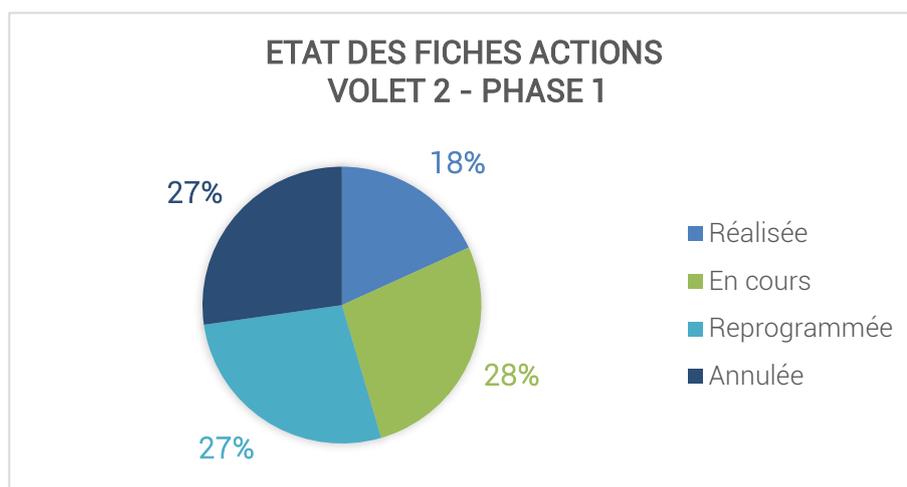


## VOLET 2

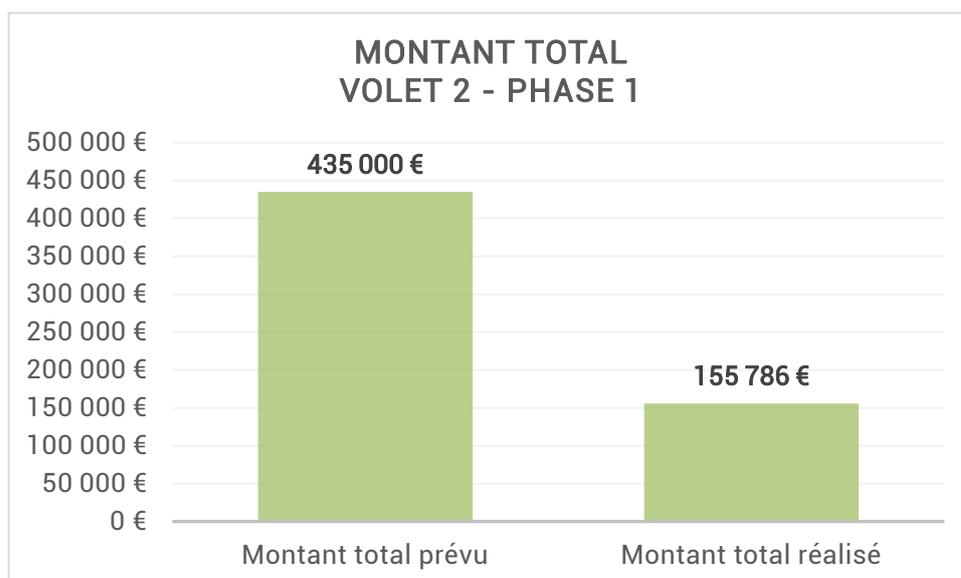
Sur les 11 fiches actions du volet 2 :

- 2 sont réalisées
- 3 sont en cours de réalisation
- 3 sont reprogrammées
- 3 sont annulées

Au total, 5 fiches actions sont en cours ou finalisées, représentant donc 45% de réalisation.

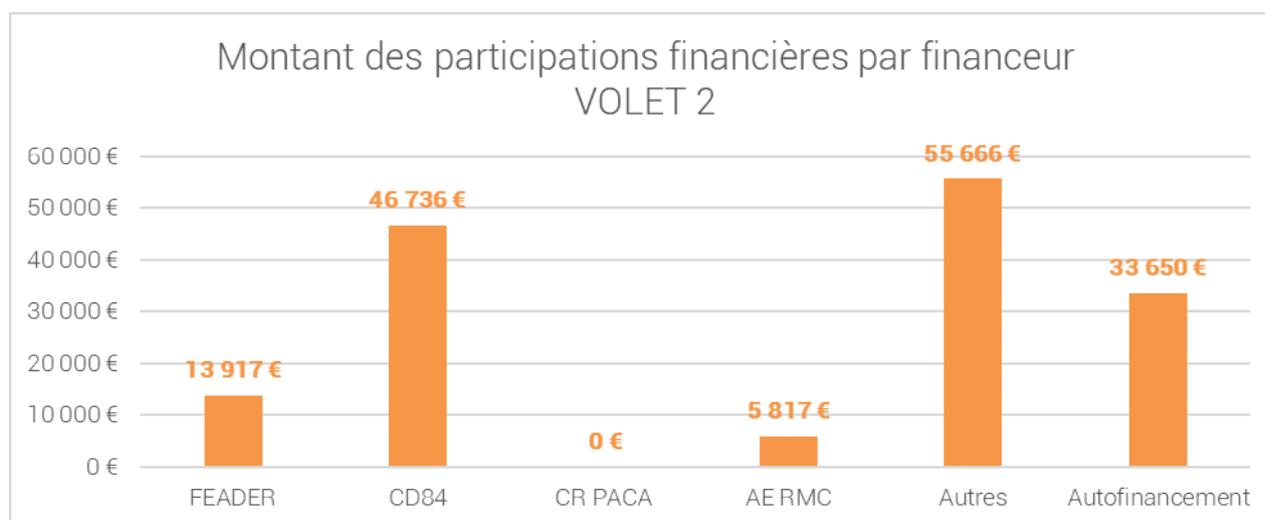


Les 11 fiches action représentaient un montant total de 435 000 € HT. Le montant total de réalisation pour les 5 fiches actions s'élève à 155 786 € HT, soit 36% de réalisation.



Le montant total des projets subventionnés et réalisés représente 155 786 €.

Le montant total de participation financière pour les projets subventionnés, pour le volet 2, s'élève à **122 136 € HT représentant 78%** du montant total des projets subventionnés.

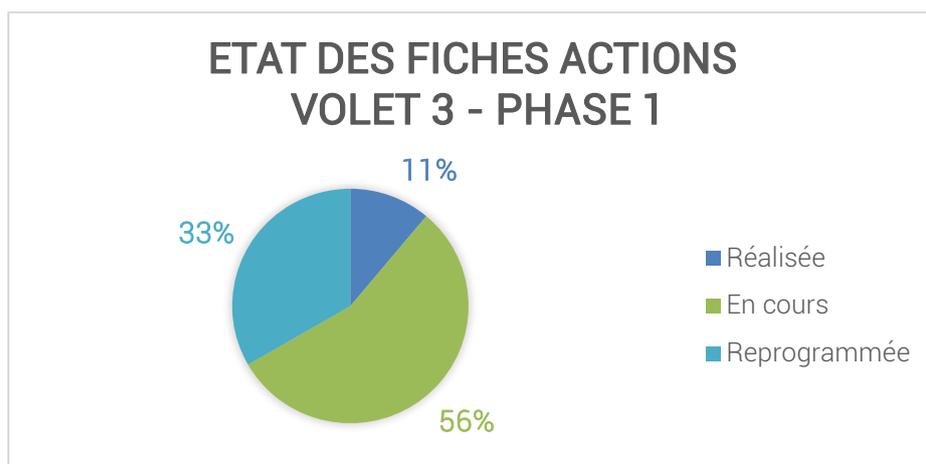


### VOLET 3

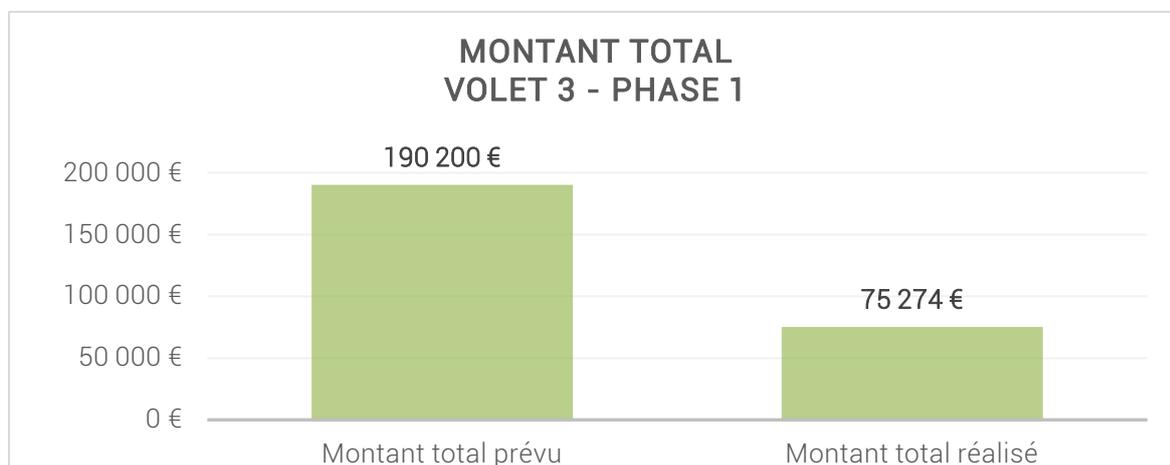
Sur les 9 fiches actions du volet 3 :

- 1 est réalisée
- 5 sont en cours de réalisation
- 3 sont reprogrammées

Au total, 6 fiches actions sont en cours ou finalisées, représentant donc 67% de réalisation.

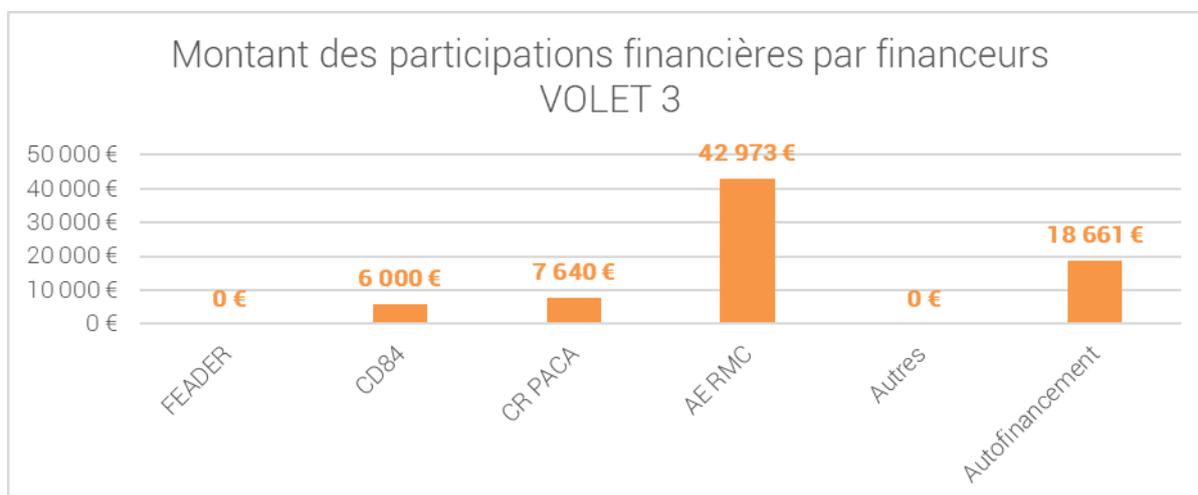


Les 10 fiches action représentaient un montant total de 190 200 € HT. Le montant total de réalisation pour les 6 fiches actions s'élève à 75 274 € HT, soit 40% de réalisation.



Le montant total des projets subventionnés et réalisés représente 75 274 €.

Le montant total de participation financière pour les projets subventionnés, pour le volet 3, s'élève à 56 613 € HT représentant 75% du montant total des projets subventionnés.

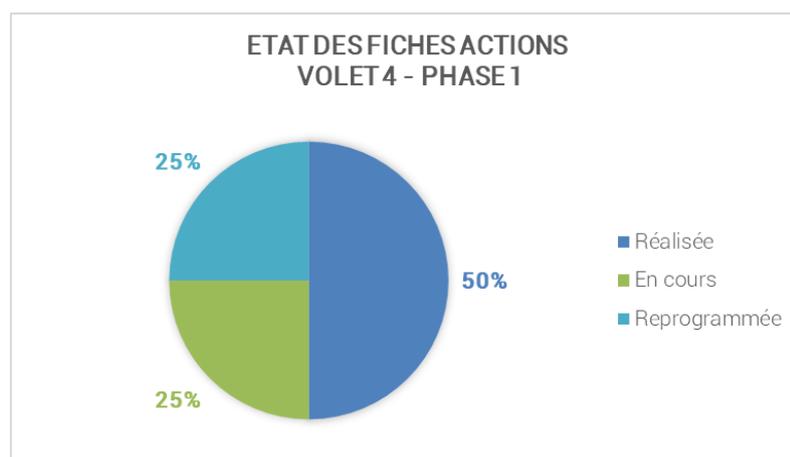


## VOLET 4

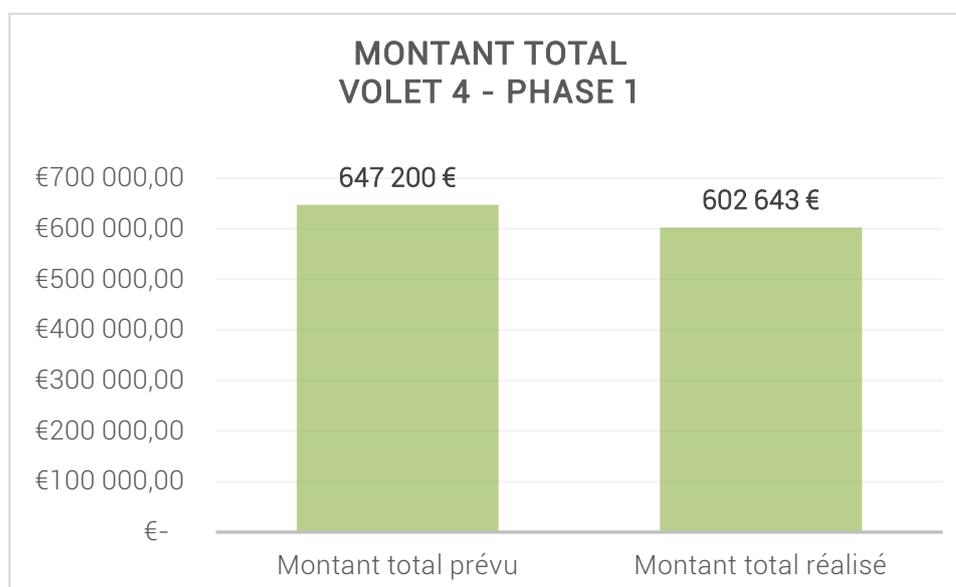
Sur les 8 fiches actions du volet 4 :

- 4 sont réalisées
- 2 sont en cours de réalisation
- 2 est reprogrammée

Au total, 6 fiches actions sont en cours ou finalisées, représentant donc 75% de réalisation.

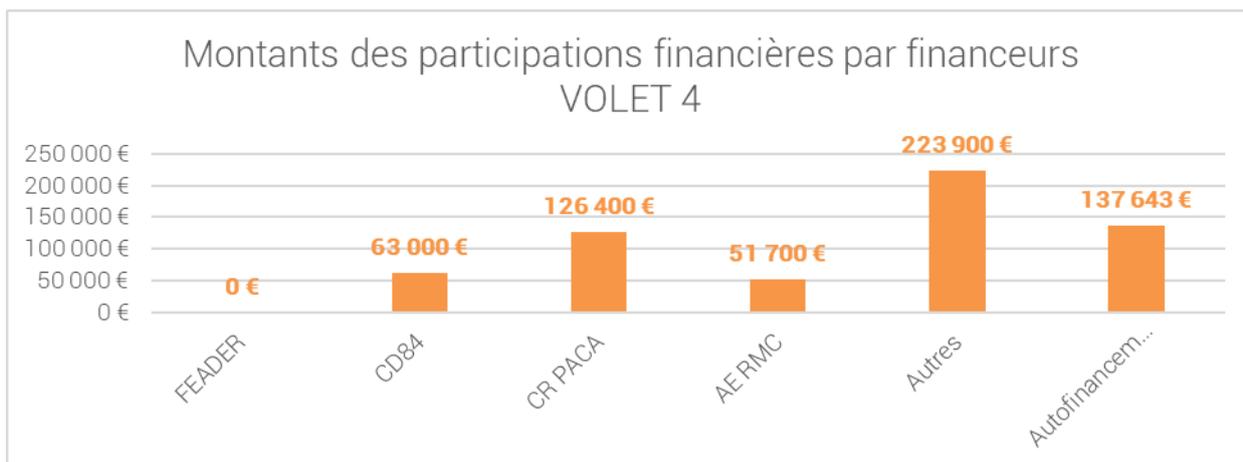


Les 8 fiches action représentaient un montant total de 647 200 € HT. **Le montant total de réalisation pour les 7 fiches actions s'élève à 602 643 € HT, soit 93% de réalisation.**



Le montant total des projets subventionnés (hors projet en 100% autofinancement, soit les fiches actions 4.4 et 4.5) et réalisés représente 516 700 €.

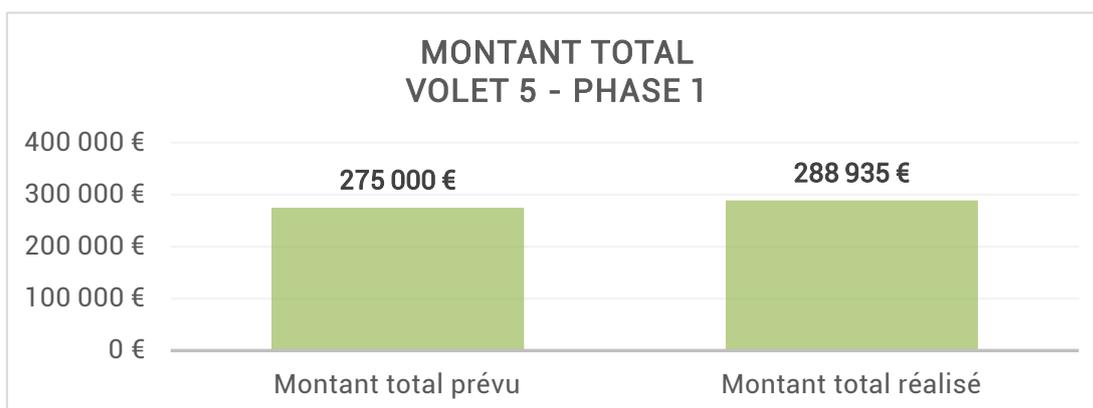
Le montant total de participation financière pour les projets subventionnés, pour le volet 4, s'élève à **465 000 € HT représentant 90%** du montant total des projets subventionnés.



## VOLET 5

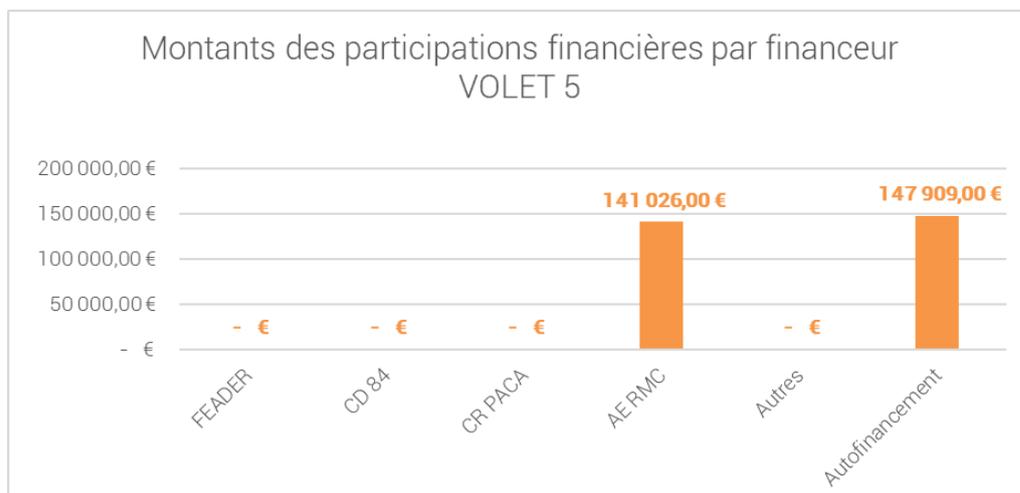
Sur les 3 fiches actions du volet 5, toutes sont réalisées, représentant donc **100% de réalisation**.

Les 3 fiches action représentaient un montant total de 275 200 € HT. **Le montant total de réalisation pour les 3 fiches actions s'élève à 288 935 € HT, soit 105% de réalisation.**



Le montant total des projets subventionnés et réalisés représente 288 935 €.

Le montant total de participation financière pour les projets subventionnés, pour le volet 5, s'élève à **141 026 € HT représentant 49%** du montant total des projets subventionnés.

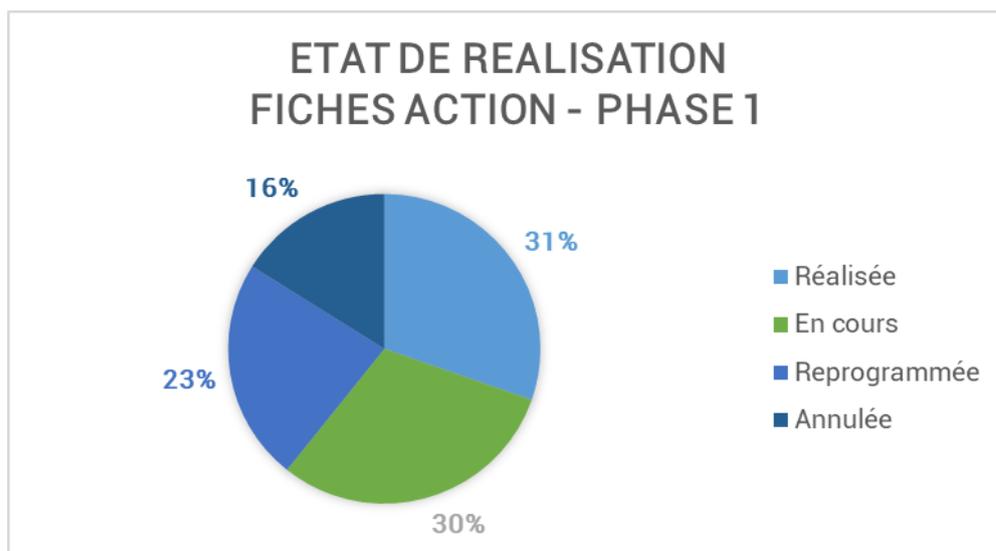


## TOUS LES VOLETS

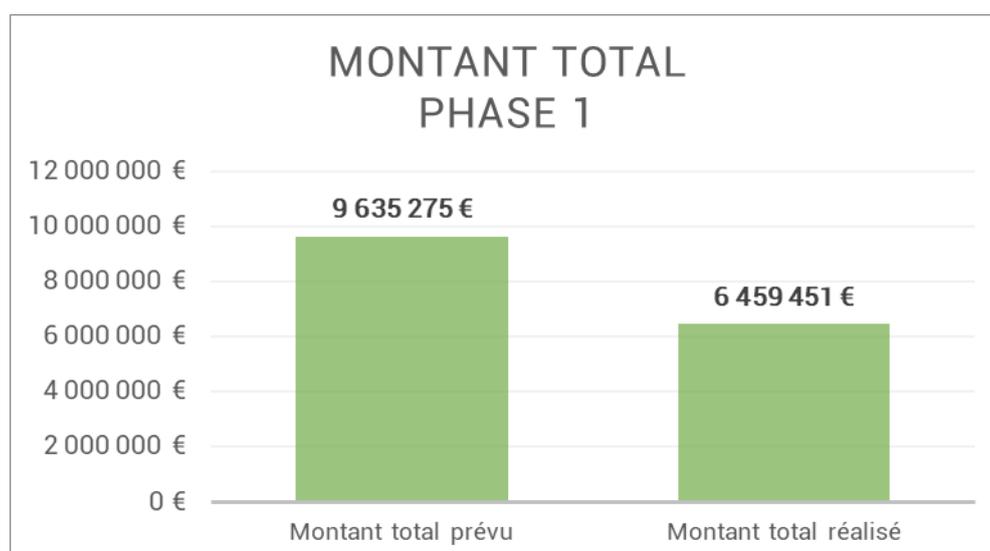
Sur les 56 fiches actions de la phase 1 du contrat de canal n°2 :

- 17 sont réalisées
- 17 sont en cours de réalisation
- 13 sont reprogrammées
- 9 sont annulées

Au total, 34 fiches actions sont en cours ou finalisées, représentant donc 61% de réalisation.

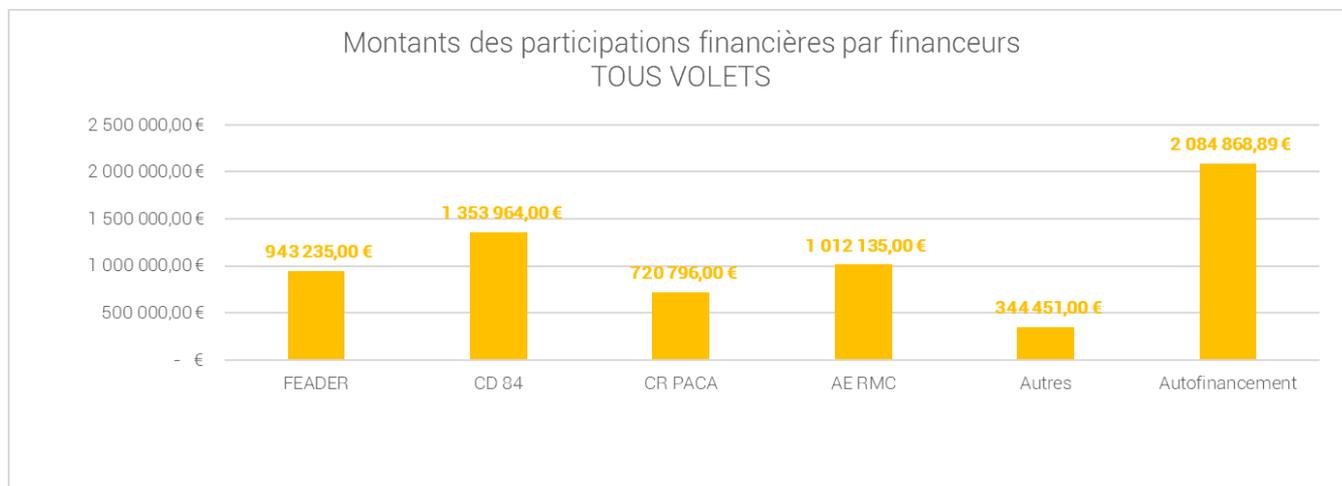


Les 56 fiches action de la phase 1 du contrat de canal représentaient un montant total de 9 635 275 € HT. Le montant total de réalisation pour les 34 fiches actions s'élève à 6 459 451 € HT, soit 67% de réalisation.



Le montant total des projets subventionnés et réalisés représente 5 697 700 € (hors projet en 100% autofinancement, soit les fiches actions 1.2.1, 1.2.3, 4.4 et 4.5).

Le montant total de participation financière pour les projets subventionnés, pour l'ensemble du contrat de canal n°2 – phase 1, s'élève à **4 374 581 € HT représentant 77%** du montant total des projets subventionnés.



## PROTOCOLE DE GESTION DES ECONOMIES D'EAU – BILAN PHASE 1

Les projets ayant permis des économies d'eau effectives entre 2022 et 2024 sont :

- Fiche action 1.3.3 – Modernisation de la filiole Dampeine
- Fiche action 1.3.1 – Modernisation de 4 filioles – Velleron et Isle sur la Sorgue
- Fiche action 1.3.2 – Modernisation de la filiole n°10 – Quartier la Crosette – Monteux

Année de mise à disposition	Fiche action	Type de travaux	Economies d'eau totale (m <sup>3</sup> )
2023	1.3.3	MODERNISATION DE LA FILIOLE DE LA DAMPEINE – MONTEUX	142 200
TOTAL 2023			142 200
2024	1.3.1	MODERNISATION DE 4 FILIOLES – VELLERON ET ISLE SUR LA SORGUE	378 021
2024	1.3.2	MODERNISATION DE LA FILIOLE N°10 - QUARTIER LA CROSETTE A MONTEUX	113 638
TOTAL 2024			491 659
CONTRAT DE CANAL N°2 – PHASE N°1			633 859